CIRCULAIRE



Pierre GIUDICELLI

Candidat du Parti Communiste Français pour l'Union Populaire et la Victoire du Programme Commun

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le Parti qui a indiscutablement dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences, et vous voterez pour le parti qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

***

Comment laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun de nous peut constater ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toutes sortes de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que, de l'autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'œuvre des magnats de la finance et leurs commis — UDR - Indépendants - Centristes — au pouvoir depuis quinze ans !

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs, tant de mères de famille pourraient enfin connaître que je vous appelle à voter communiste.

***

Le Programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 frs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80% des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin au gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Parti communiste français a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

Le Programme Commun de Gouvernement apporte des solutions à un problème qui concerne directement la Corse : celui du sous-développement régional.

La planification démocratique et l'aménagement du territoire auront comme but principal la répartition harmonieuse entre les régions de la production des richesses nationales. Des critères d'implantations industrielles seront fixés aux grandes entreprises publiques et privées.

Le Programme Commun prévoit une action en faveur des transports pour développer les régions désavantagées.

Il souligne la nécessité de la décentralisation en faveur des collectivités territoriales. La région disposera d'une Assemblée élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel, de ressources. Les élus régionaux auront donc la possibilité d'agir sur le plan économique.

A partir du secteur nationalisé, l'industrialisation de l'Ile, — seule source véritable de nouveaux emplois — commencera et sera poursuivie. L'électrification totale de l'Ile pourra permettre de reposer, en d'autres termes, l'exploitation des ressources minières — (Canari) ; carrières à ciment et à chaux, avec construction de cimenteries (à Omessa - Oletta) ; de briqueteries (à Francardo) etc... mais aussi l'implantation volontaire à partir des nationalisations d'industries de l'électronique. d'usines de montage de châssis de télévision et de radio ; de montage de matériel téléphonique, et d'appareils de mesures, le développement du secteur des industries alimentaires.

La solution du problème des transports maritimes, aériens, ferroviaires et routiers sera abordé avec la perspective d'une solution définitive : maintien du monopole de pavillon, prise en charge par l'Etat des frais d'approche ; maintien du monopole d'Air France sur les lignes aériennes (ces dispositions permettant le développement du service public dans le domaine des transports), le maintien et la modernisation du Réseau Ferré, le développement d'un secteur autoroutier et l'amélioration par l'Etat du réseau routier national.

Le Programme Commun prévoit le développement, la modernisation de l'agriculture corse et la défense de l'exploitation familiale agricole, une nouvelle orientation de la S.O.M.I.V.A.C. pour une aide accrue à l'exploitation familiale, la suppression du pénitencier de CASABIANDA et la remise du domaine aux agriculteurs pauvres ou sans terres, aux jeunes.

Il permettra également la mise en exploitation planifiée du gisement touristique par la sauvegarde des intérêts de la petite et moyenne hôtellerie ; par l'installation de camps de vacances à caractère social, par une orientation de la S.E.T.C.O. pour une aide au petit commerce.

L'Education Nationale prendra en Corse, une dimension nouvelle, avec la gratuité des études à tous les degrés ; l'allocation d'études aux étudiants ; la construction de lycées, de C.E.S. ; de lycées techniques industriels agricoles et pour le tourisme, et l'installation d'un enseignement supérieur de qualité nationale et même internationale.

La Corse a pu mesurer, dans la gestion de la Ville de Bastia, combien le cœur de la 2ème circonscription de la Corse a changé en un laps de temps très court, et cela malgré la politique du pouvoir des monopoles. Avec l'application du Programme Commun, Bastia et toute sa région, profiteront enfin de la richesse nationale et connaîtront un développement impétueux.

Toutes les mesures sociales, économiques, culturelles, prises avec le Programme Commun, changeront la mentalité et feront disparaître la rancœur et l'amertume ; le Programme Commun de Gouvernement devient en Corse, pour tout ce qu'il représente, le ciment de l'unité nationale.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du programme commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée nationale de demain .

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 MARS le Parti Communiste français sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union. du programme commun.

LE 4 MARS

VOTEZ

Pierre GIUDICELLI

Directeur de la Mutuelle des Travailleurs Corses
Vice-Président du Conseil général
Maire-adjoint de BASTIA

REMPLAÇANT EVENTUEL :

François RICCI

Maire de Sainte-Lucie de Moriani

Imp. Costa-Bastia